

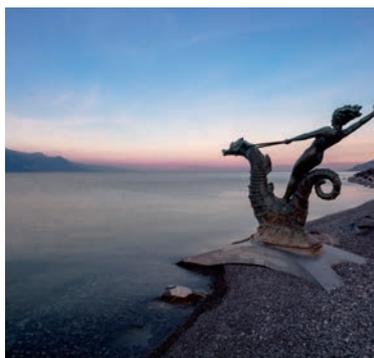
DEUX CENT
CINQUIEME
RAPPORT
ANNUEL **DE**
GESTION
EXERCICE
2018

205e exercice
bilan
compte de
résultat
au 31.12.2018

TABLE DES MATIERES

04

*La Caisse
d'Épargne Riviera
en bref*



12

*Forum Caisse
d'Épargne Riviera,
un rendez-vous
pour les PME de la
région*



07

*Message du
Président et du
Directeur*

10

*La CER,
développement
2017-2019*

16

*Au coeur d'une
région depuis
deux siècles*

18

*La CER, à deux pas
des arènes de la
Fête des Vignerons*

21

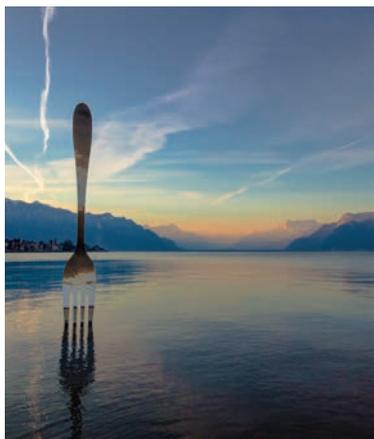
*Organes de la
banque*



32

Graphiques



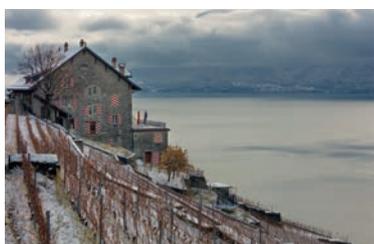


51

*Comptes annuels
2018*

58

*Annexe aux
comptes annuels
2018*



60

*Raison sociale,
forme juridique et
siège de la banque*

61

*Principes de
comptabilisation
et d'évaluation*

65

Gestion des risques



66

*Événements
significatifs
survenus après la
date du bilan*

67

*Informations
relatives au bilan*

74

*Informations
relatives aux
opérations hors-
bilan*

75

*Informations
relatives au
compte de résultat*

77

*Rapport de
l'Organe de révision*



78

*Devoirs de
publication en
lien avec les fonds
propres et les
liquidités*

LA CAISSE D'ÉPARGNE RIVIERA *EN BREF*



Agence de Vevey
Agence de Montreux
Bancomat de Cully

Année de fondation	1814
Forme juridique	Société coopérative
Capital social	CHF 1'769'000
Agences	Vevey (siège) et Montreux
Effectif	16 emplois à temps plein
Adresse	Avenue Paul-Ceresole 3 CH – 1800 Vevey
Téléphone	+41 (0)21 925 80 25
Fax	+41 (0)21 925 80 20
Site internet	www.cer.ch

Bilan	2018 en milliers de francs	2017
Total du bilan	581'895	567'782
Avances à la clientèle	479'947	476'757
Dépôts de la clientèle	525'666	509'808
Fonds propres totaux	43'430	42'579

Compte de résultat	2018 en milliers de francs	2017
Résultat brut des opérations d'intérêts	7'951	7'539
Résultat des opérations de commissions	677	625
Résultat des opérations de négoce	-358	1'017
Charges d'exploitation	-5'395	-5'243
Résultat des activités	8'491	9'457
Impôts	-523	-621
Bénéfice net de l'exercice	1'048	1'042

Ratios	2018	2017
Liquidité à court terme (LCR)	664%	517%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	109.50%	106.90%
Marge brute d'intérêts	1.38%	1.38%
Intensité de rendement par collaborateur sans le Nostro (en milliers de francs)	600	547
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.28%	0.25%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.03%	0.03%

EXPRIMONS
NOTRE VIVE
RECONNAISSANCE
A NOS
SOCIETAIRES
ET NOTRE
CLIENTELE
FIDELE



MESSAGE *DU* *PRESIDENT* ET *DU* *DIRECTEUR*

La Caisse d'Epargne Riviera, par son Conseil d'administration et sa Direction, est heureuse de présenter à Mesdames et Messieurs les sociétaires, de très bons résultats à l'issue d'un exercice qui s'est inscrit dans un contexte économique mondial tout de même assez perturbé et ralenti en fin d'année. En effet, sous l'angle de la politique mondiale, l'année 2018 a été marquée comme rarement ces dernières décennies par l'influence d'un seul homme : un président états-unien omniprésent, et qui a pesé sur l'ensemble. Ses actions visent à la transformation en profondeur de l'ordre économique mondial. Une vision ultra-libérale qui privilégie les intérêts américains avant tous les autres. En 2018, ses agissements ont relégué au second plan les nombreux dysfonctionnements géo-politiques mondiaux.

Il lui a suffi de bouleverser des relations internationales traditionnellement stables, de twitter sans bonnes manières, de souffler un froid sibérien sur ses partenaires, pour que les incertitudes générales se cristallisent. Tournant à

plein régime jusqu'en début d'année 2018, l'économie mondiale s'est mise à ralentir. En mettant la Réserve fédérale américaine sous pression en fin d'année, c'est la fragilité du système financier international qui s'est déclarée. En Europe, les problèmes de l'Italie et les négociations tendues sur le Brexit ont fait ombre à l'embellie conjoncturelle.

Pour l'investisseur, l'année 2018 a été négative. A quelques exceptions près, les classes d'actifs financiers ont toutes sous-performé¹. Nourri durant 10 ans par une politique accommodante des banques centrales, l'un des plus longs rallyes boursiers de l'histoire prend-il fin ? L'année 2018 a-t-elle marqué une rupture ? Le cas échéant, avec quelles conséquences ? Au vu du niveau d'endettement des Etats et des entreprises qui a rarement été aussi élevé sur le plan mondial, il y a de quoi être songeur.

En Suisse, la situation économique n'a guère changé. La politique de la BNS reste ferme. Elle soutient le franc, tant par l'achat de devises

étrangères que par le maintien des taux directeurs négatifs. Dans ces circonstances, la CER a dû gérer des liquidités abondantes en raison de ses taux créanciers attractifs, afin d'éviter de subir les effets des taux négatifs.

Notre économie nationale reste vigoureuse, la Suisse est travailleuse. Elle est dans une situation de plein emploi. Sur l'Arc Lémanique la construction bat son plein, de nombreux immeubles sont sortis de terre en 2018. Pour la première fois cette année, on a évoqué que les capacités pourraient être dépassées, constatant que l'offre en logements surpasse la demande. Le taux de vacance a déjà augmenté dans des régions périphériques, le Chablais par exemple, ou dans certaines régions proches en Valais et dans le Canton de Fribourg². Pour tirer un bon rapport des immeubles de rendement à l'avenir, il faudra que ces biens jouissent d'une excellente situation. Pour la CER, la rénovation complète en 2017 et 2018 de ses immeubles de rapport situés aux centres-villes est un élément supplémentaire de stabilité.

Depuis bientôt 20 ans, l'immobilier en Suisse est une classe d'actif très attrayante. Dans ce domaine, le nombre d'acteurs a littéralement explosé. En qualité d'établissement prêteur, la CER est confrontée sur la Riviera vaudoise et dans les régions limitrophes à une concurrence très vigoureuse. Chaque établissement créancier propose des conditions attractives qui lui sont propres : taux d'intérêts extrêmement bas, avantages tirés de la protection d'une garantie d'Etat ou d'une charge fiscale allégée ou d'objectifs de rendement moindres, mise à disposition d'une analyse de crédit automatisée en-ligne, ou octroi d'un financement sur la base d'une prise de risque élevée sur l'estimation du gage. La particularité de la CER est autre : elle peut compter sur la fidélité d'une clientèle stable, très expérimentée, attachée à la qualité relationnelle, et désireuse d'un service personnalisé, de solutions de financement sur mesure et de décisions rapides. Ces nombreux avantages lui permettent de conserver de bonnes marges sur la durée et ainsi de renforcer sa base de fonds propres, un atout dont bénéficie sa clientèle.

Sur le plan de l'activité bancaire, nous sommes actuellement dans une période de grands changements. L'effet bitcoin qui s'est dégonflé fin 2017 n'a pas freiné le développement digital. La transition numérique est en marche et les initiatives se succèdent, portées par les fintech qui se multi-

plient en Suisse. La réglementation bancaire s'adapte à cette nouvelle donne. Pour une banque traditionnelle comme la CER c'est un défi stratégique : ne pas être en première ligne du changement mais être un observateur vigilant pour faciliter le moment venu, son adaptation.

Au sujet de la réglementation bancaire, l'autorité de surveillance des banques, la FINMA, a ouvert en 2018 un vaste chantier de réflexions, ce qu'elle a abondamment publiés³, qui vise à adapter la réglementation à l'échelle des petits établissements financiers. La CER a été conviée à la constitution du panel d'experts qui est dédié à ces réflexions. Un comité de 10 établissements a été formé pour représenter les cinq modèles bancaires principaux en Suisse⁴. Les travaux devraient aboutir à de nouvelles mesures inscrites dans une base légale qui définit un régime réglementaire propre aux petites banques.

Dans l'ensemble, les résultats 2018 de la Caisse d'Épargne Riviera sont très bons.

En chiffres, la CER présentait au 31 décembre 2018 les résultats suivants. La taille du bilan était de 582 millions de francs, en hausse de 2.5% sur l'année. Les fonds de la clientèle ont progressé de 3.1%, à 526 millions de francs. Les créances à la clientèle ont augmenté de 0.7%, à 480 millions de francs. Le dossier des prêts hypo-

thécaires a atteint 445 millions de francs (+1.0%). Le taux de refinancement des actifs par les passifs clientèle était de 109.5% (2017: 106.9%). Le résultat pourra, en cas d'approbation de l'Assemblée générale, augmenter la base de fonds propres durs de plus de 832'000 francs, à 37.9 millions de francs. Le taux de fonds propres selon Bâle III, rapporté aux exigences légales, s'affichait à 210% contre 207% un an plus tôt.

Quant au compte de résultats, les opérations d'intérêts ont affiché une hausse de 9.0% à 7'609'000 francs. La marge d'intérêt brute a été maintenue à 1.38% comme en 2017. L'impact des coûts des assurances contractées contre une hausse des taux d'intérêts (swaps de taux) était de 599'000 francs, soit 6.3% des produits d'intérêts. Les résultats de nos activités liées aux placements pour la clientèle, de 722'000 francs ont affiché une hausse de 10.6%, par rapport à 2017. Le résultat de négoce pour propre compte a comptabilisé une perte de 358'000 francs. Concernant le Nostro, le réaligement stratégique du portefeuille, amorcé en 2017, s'est avéré correct. Toutefois, la correction des marchés boursiers fin 2018 a produit des effets qui ont impacté le résultat. Les charges d'exploitation ont augmenté, à 5'395'000 francs (+2.9%), les charges de personnel en hausse de 5.3% et les autres charges d'exploitation en baisse de 0.1%. En conséquence, le cost/income

a augmenté, à 63.5%, contre 55.4% en 2017, en raison principalement des résultats de négoce. Enfin, le bénéfice net a atteint 1'048'196 francs, en hausse de 0.6% par rapport à l'exercice précédent.

Considérant ces résultats, le Conseil d'administration propose le maintien du dividende à 12%.

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration s'est réuni à 12 reprises en séances plénières et en journées de réflexion stratégique, quant aux commissions ad hoc, elles se sont réunies 10 fois. Une délégation du Conseil a par ailleurs rendu visite à la FINMA à Berne ; à l'occasion de cette rencontre très constructive, la délégation de notre banque a pu donner toutes explications utiles sur son organisation et sur les visions stratégiques de notre Etablissement.

Une fois encore, le Conseil relève les compétences et l'engagement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, qui ont contribué à l'atteinte des résultats de ce 205ème exercice. Il relève plus particulièrement le rôle déterminant joué par notre Directeur, Monsieur Alexandre Gauthier-Jaques, dans l'atteinte des résultats présentés. Son enthousiasme et ses hautes compétences professionnelles ont largement contribué à l'obtention de ces résultats annuels remarquables, dans le contexte économique parfois tendu

dans lequel nous avons évolué, comme relevé plus haut.

Nous saluons aussi les efforts importants déployés par l'équipe de Riviera Finance, sous la conduite de Monsieur Pascal Blanchard. Les résultats ont eux aussi été influencés par la versatilité des marchés. Toutefois le professionnalisme et les compétences de l'équipe de Riviera Finance, leur ont permis de répondre aux attentes placées en elle par les clients qui lui ont confié la gestion de leur fortune.

En conclusion, Mesdames et Messieurs les sociétaires, le Conseil d'administration et la Direction de la Caisse d'Epargne Riviera tient à exprimer sa reconnaissance à ses sociétaires et à la clientèle qui accordent leur confiance à notre Etablissement. Nous prenons l'engagement de continuer à vous fournir un service de qualité et de haut niveau, votre rôle et votre confiance à notre égard Mesdames et Messieurs les sociétaires, chères clientes et chers clients, sont si importants pour notre Etablissement, ils nous encouragent par conséquent à toujours mieux vous servir et répondre à vos attentes, c'est là notre volonté.

¹ Riviera Finance SA

² Office fédéral de la statistique (logements vacants)

³ www.finma.ch (régime des petites banques)

⁴ Banque privée, banque régionale, banque cantonale, négociant en valeurs mobilières, succursale de banque étrangère

Caisse d'Epargne Riviera

Philippe Petitpierre
Le Président

Alexandre Gauthier-Jaques
Le Directeur

CAISSE D'ÉPARGNE RIVIERA LE DÉVELOPPEMENT 2017-2019

2017
1er Forum
Caisse d'Épargne
Riviera

2018
Panel
d'expert
FINMA

2018
Transition
vers la
norme de
paiement
ISO20022

2018
Changement
de prestataire
informatique
(Swisscom)

2018
Nouvelle
plateforme
e-banking

2017
Rénovation
immeuble
Confrérie 15,
Vevey

2018
Rénovation
immeuble
Plumhof 18A,
Vevey

2018
2ème Forum
Caisse
d'Épargne
Riviera

2018
Création du
service juridique
interne

2018
ce-riviera.ch
devient cer.ch



2018
Nouveau système
de facture
numérique (eBill)

2018
Bancomat à
Cully

2018
Expansion des
locaux du siège

2019
Nouveau
Bancomat
à Vevey

2019
Nouveau
site web

2019
Fête des
Vignerons

2019
Migration vers
Windows 10

2019
Nouvel axe de
communication

2019
ATM
Futura

FORUM CAISSE D'ÉPARGNE RIVIERA 2018, *UN RENDEZ-VOUS POUR LES PME DE LA RÉGION*

Les territoires disponibles se réduisent, et les accès de ville en ville grignotent inlassablement notre temps. Permettre aux PME de prendre du recul était le défi de l'édition 2018 du Forum.

Espace et mobilité, changer l'angle d'approche.

La CER a pris le pari de traiter ces thèmes pourtant déjà vus et revus. Les solutions politiques sur les transports ou l'aménagement du territoire, sont encombrées et ne parviennent pas à répondre aux réels besoins de l'économie.

Traiter ces thèmes à condition de changer d'angle de vue. Que les échanges apportent quelque chose, dans la réflexion, dans la projection, intégrant les problèmes vécus au quotidien par l'économie régionale.

Les PME sont le poumon de notre société. Si elles ne parviennent pas à accomplir leur mission – acheminer à temps des produits frais, transporter des machines sur les chantiers, rendre accessible une cave pour la transformation de la récolte, disposer d'espace pour implanter une manufacture, installer un atelier de réparation, faciliter l'accès aux soins – c'est tout une économie qui s'assèche. La pérennité de notre région dépend

du développement prospère de toutes les entreprises.

Nous n'avons pas d'autre choix que de nous adapter. Notre région n'a plus le temps d'attendre sur les décisions citoyennes censées répondre aux plus grand nombre. La solution se trouve dans la résilience : acceptons la situation, aussi contraignante et paralysante soit elle, et rebondissons.

C'est sous cet angle que le Forum Caisse d'Épargne Riviera 2018 s'est déroulé. D'abord le témoignage de 3 patrons d'entreprises de la région : Mme Nathalie Jaquet, directrice de l'Entreprise de construction Jaquet SA à Rennaz, M. Florian Beretta, directeur de La Cave Vevey-Montreux à Montreux, et M. David Lizzola, directeur de Léguriviera à Vevey. Une table ronde agréablement menée par M. Thierry Meyer, ancien rédacteur en chef du journal 24Heures (durant 9 ans), associé chez Dynamics Group Communication.

Des approches de solutions provenant d'autres villes et d'autres pays ont été illustrées et commentées par deux spécialistes de l'urbanisme : Mme Sérena Vanbutsele Dr. architecte urbaniste et maître-assistante à l'Université de Genève, et M. Yvan Bucciol,

ingénieur urbaniste économiste, Yvan Bucciol Conseils à Prangins. Des options urbanistiques qui ont été décortiquées sous l'angle sociétal par M. Christophe Zimmermann, psycho-sociologue, Agorapublica Sàrl à Genève.

Un forum comme une ouverture à nous adapter – la proposition de « monsieur fourmis ».

Cerise sur le gâteau, nous avons eu l'honneur d'écouter M. le Prof. Laurent Keller, directeur du Département d'Écologie et Evolution de l'Université de Lausanne, grand spécialiste et passionné des fourmis. Surnommé « monsieur fourmis », ce professeur lausannois a tenu toute l'assemblée en haleine : descriptions judicieuses de l'organisation communautaire des fourmis, comparaisons étonnantes de fonctionnement sociétal, et anecdotes humoristiques. Cette conférence était riche d'enseignement.





Rester sur sa faim jusqu'en 2020

La seconde édition du Forum Caisse d'Épargne Riviera s'est déroulée au Modern Times Hotel à St-Légier, le mardi 5 juin 2018. Un temps magnifique a permis aux 109 personnes présentes de profiter de la terrasse et du jardin durant la pause de midi.

Pour 2019, la Caisse d'Épargne Riviera a renoncé à organiser le Forum, pour cause de fête ancestrale fameuse qui se déroulera durant l'été 2019 à Vevey. Ce temps n'est pas perdu. Car les participants au Forum Caisse d'Épargne Riviera 2018 ont exprimé vouloir aller plus loin dans cette démarche. Trouver des pistes de solution pour ne pas «rester sur sa faim».





Avec le concours de Thierry Meyer, un groupe de travail constitué d'entrepreneurs de la région, se rencontre pour donner une suite concrète aux réflexions initiées lors du Forum. Il s'agit de se pencher sur leur réalité quotidienne de la gestion de l'espace et de la mobilité sur la Riviera.

Espace et mobilité, cette double question est traitée en parallèle comme cas d'étude par une étudiante de l'Université de Genève, qui établira un «constat de terrain».

Grâce à ces deux approches de l'espace et de la mobilité sur la Riviera, des pistes de solutions concrètes seront échafaudées, dans un esprit créatif et constructif, pour un rendu lors du Forum 2020.



AU COEUR D'UNE REGION *DEPUIS* *DEUX SIECLES*

Établie à Vevey depuis 1814, la Caisse d'Épargne Riviera est une banque historique. Elle puise ses racines dans le bassin formé par la Riviera vaudoise, entre lac et montagnes, villes, villages et vignobles. Solidement ancrée dans le tissu économique local, elle y déploie ses activités qui rayonnent désormais au-delà de sa région historique et ne cessent de s'y renforcer année après année, notamment dans le Chablais vaudois.



LA CER, A DEUX PAS DES ARENES DE LA FETE DES VIGNERONS

Depuis les fenêtres de la banque, le montage des arènes de la Fête des Vignerons impressionne les collaborateurs de la CER.

C'est historique ce lien particulier entre la Confrérie des Vignerons et la Caisse d'Épargne Riviera. Pas question de manquer ce rendez-vous, une fois par génération. Deux entités ancestrales intimement liées par leur histoire commune. Plusieurs Abbés présidents de la Confrérie des Vignerons se sont succédés au Conseil d'administration de la banque.

L'Abbé président de cette 12^{ème} Fête des Vignerons ne déroge pas à la règle, puisque M. François Margot siège au Conseil d'administration de notre banque depuis de nombreuses années. La CER est fière d'accompagner en toute discrétion cet événement unique et si représentatif de notre proximité.

L'emplacement de la CER est privilégié. C'est ce qui explique l'engouement des collaboratrices et collaborateurs de la CER, curieux de découvrir la Fête des Vignerons à deux pas de leur place de travail.

Par une journée magnifique, l'équipe au complet est allée voir de près le montage des arènes de la fête, tant l'ouvrage est impressionnant et prometteur.

Les travaux ont débuté le 15 octobre 2018. Ce sont 157 pieux en béton d'une longueur de 15m et 340 socles en béton qui ont été aménagés pour créer les fondations de l'édifice.



ENGAGEMENT
COLLEGIALITE
CONFIANCE
COURAGE
RESPECT
EXPERIENCE
ASSIDUITE
STRUCTURE

ORGANES DE LA BANQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉCHÉANCE
DU MANDAT

Philippe Petitpierre Président	Président et administrateur-délégué de HOLDIGAZ SA, Vevey	2020
Claude Richard Vice-président	Administrateur indépendant, Le Mont-Pélerin	2020
Nicolas Cottier	Avocat, St-Prex	2020
Jean de Gautard	Avocat, Vevey	2020
François Margot	Juriste, Vevey	2020
Sandrine Moesching-Hubert	Architecte HES SIA, Bex	2020
Daniel Willi	Ingénieur civil SIA, dipl. EPFL, Montreux	2020

DIRECTEUR ET SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Alexandre Gauthier-Jaques Lussy-sur-Morges

ORGANE DE RÉVISION

BDO SA Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM,
ANNEE DE NAISSANCE
ET NATIONALITE

CURSUS
PROFESSIONNEL

Philippe Petitpierre
1948,
Suisse



Formation

Diplôme d'ingénieur EPFL.
Master ès Sciences de l'environnement, Master ès Energie de l'EPFL.

Parcours professionnel

Philippe Petitpierre est entré en fonction le 24 avril 1989. Il préside le Conseil d'administration depuis le 22 avril 1998. Après des études d'ingénieur, il a été chargé de cours à l'EPFL, puis a rejoint en 1982 la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz à Vevey. Ingénieur en techniques gazières, industriel, directeur de grands projets régionaux et nationaux, il est devenu directeur, président et administrateur-délégué des sociétés du Groupe HOLDIGAZ. Il siège dans plusieurs Conseils d'administration gaziers en Suisse (SWISS GAS INVEST, GAZNAT, PETROSVIBRI, UNIGAZ, FINGAZ, SWISSGAS, ASSOCIATION SUISSE DE L'INDUSTRIE DU GAZ, FluxSwiss, etc.) et représente la Suisse à l'étranger, notamment auprès d'Eurogas et de l'International Gas Union.

Autres mandats

Vice-président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Président du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.
Il a été fondateur et président du Développement Economique du canton de Vaud.

Claude Richard
1955,
Suisse



Formation

Licence en sciences économiques, mention gestion d'entreprise de l'Université de Lausanne.
Licence en sciences actuarielles de l'Université de Lausanne.

Parcours professionnel

Claude Richard est entré en fonction le 26 avril 2006. Depuis le 10 mai 2017 il est le vice-président du Conseil d'administration. Il a été membre de la Commission d'audit depuis 2007 et préside le Comité d'audit et des risques depuis le 10 mai 2017. Après des études universitaires, il a accompli tout son parcours professionnel à Retraites Populaires, Lausanne. Il en a été directeur général de 1997 à 2013. Il a été membre des Conseils d'administration du Groupe Mutuel, de La Caisse Vaudoise, de Prevista, de Renaissance PME, de GEP et de Forces Vives.

Autres mandats

Président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Parking Riponne SA, à Lausanne.
Membre du Conseil d'administration de Télé Leysin- Col des Mosses - La Lécherette SA, à Ormont-Dessous.

NOM,
ANNEE DE NAISSANCE
ET NATIONALITE

CURSUS
PROFESSIONNEL

Nicolas Cottier
1972,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne.
Postgrade en droit européen de l'Université de Saarbrück (D).

Parcours professionnel

Nicolas Cottier est entré en fonction le 10 mai 2017. Il est membre du Comité d'audit et des risques depuis cette date. Après des études de droit, titulaire du brevet d'avocat, il a rejoint KPMG à Lausanne. Il a été nommé associé et a dirigé le service juridique du bureau de Lausanne. En 2013, il a fondé CDC Avocats Sàrl, et exerce depuis en qualité d'avocat indépendant, dans le domaine du droit commercial, notamment le droit comptable, le droit des sociétés, le droit des contrats et le droit du travail.

Autres mandats

Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Biopôle SA, à Epalinges.
Membre du Conseil d'administration de Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA, à Morges.
Membre du Conseil d'administration de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA)

Jean de Gautard
1953,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne.

Parcours professionnel

Jean de Gautard est entré en fonction le 22 avril 1998. Il est membre de la Commission d'audit depuis 2007 (Comité d'audit et des risques depuis 2017). Après ses études de droit et l'obtention de son brevet d'avocat en 1984, il pratique le barreau associé à Mes Poudret, Anex et Journot jusqu'en 2001 date à laquelle il s'installe seul dans son étude de Vevey. Il exerce dans les domaines du droit civil, notamment le droit de la famille, du droit des contrats, du droit administratif, plus précisément le droit de la construction et de l'aménagement du territoire et du droit pénal. Il a été municipal de la commune de St-Légier- La Chiésaz de 1998 à 2005 et syndic de cette même commune de 2005 à 2011.

Autres mandats

Membre de plusieurs Conseils d'administration de sociétés du groupe HOLDIGAZ à Vevey.
Membre du Conseil d'Etablissement de l'Hôpital Riviera - Chablais Vaud - Valais, à Rennaz.
Président de La Fondation de Nant, secteur psychiatrique de l'Est Vaudois, à Corsier s/ Vevey.
Président du Réseau Santé Haut Léman, à Roche.
Président de La Fondation Les Eglantines, à Vevey.

NOM,
ANNEE DE NAISSANCE
ET NATIONALITE

CURSUS
PROFESSIONNEL

François Margot
1953,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne.

Parcours professionnel

François Margot est entré en fonction le 4 mai 2011. Après des études de droit, il a occupé de nombreuses responsabilités au sein de Conseils de fondations et d'associations et de Conseil d'administration de sociétés, déployant leurs activités, principalement dans la région de Vevey et ses environs, dans les domaines économiques, des transports publics, du tourisme et de la culture.

Autres mandats

Membre du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Président du Conseil d'administration de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA, à Montreux.
Membre du Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer Montreux Oberland Bernois SA, à Montreux.
Président de Montreux-Vevey Tourisme, à Montreux.

Sandrine Moesching-Hubert
1969,
Suisse



Formation

Diplôme d'architecte HES SIA de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

Parcours professionnel

Sandrine Moesching-Hubert est entrée en fonction le 10 mai 2017. Après des études en architecture, elle a travaillé en qualité d'architecte indépendante. En 1998, elle a ouvert le bureau 3 carrés architecture Sàrl. Elle exerce notamment dans le conseil et la direction des travaux dans les domaines de la rénovation, la transformation et le diagnostic des bâtiments, en particulier dans l'optimisation énergétique.

Autres mandats

Présidente du Conseil de la Fondation de la Monneresse, à Aigle.
Membre du Comité de direction de la Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle, à Aigle.
Membre du Conseil d'administration de Immo-Hydro SA, à Bex.

NOM,
ANNEE DE NAISSANCE
ET NATIONALITE

CURSUS
PROFESSIONNEL

Daniel Willi
1951,
Suisse



Formation

Diplôme d'ingénieur civil EPFL.
Brevet fédéral d'expert en estimation immobilière.

Parcours professionnel

Daniel Willi est entré en fonction le 7 mai 2009. Après une formation de dessinateur en génie civil et l'obtention d'un diplôme de l'EPFL, il a travaillé en qualité d'ingénieur auprès de Zwahlen et Mayr à Aigle, de Giovanola à Monthey, puis du bureau L. Gabella à Lausanne. En 1983, il a ouvert le bureau d'ingénieurs civils Daniel Willi SA à Montreux. Il gère de grands projets d'infrastructure et d'ingénierie civile en Suisse romande. Pour le compte de Maître Carré Sàrl, il exerce dans le conseil au Maître de l'Ouvrage, les expertises en évaluation immobilière et les projets complexes.

Autres mandats

Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.
Président du Conseil d'administration de CESLA, à Lavey-Morcles.
Membre du Conseil d'administration de AGEPP SA, à Lavey-Morcles.
Membre du Conseil d'administration de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Energiapro SA, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Garage-Parc Montreux Gare SA, à Montreux.

DIRECTION

NOM,
ANNEE DE NAISSANCE
ET NATIONALITE

CURSUS
PROFESSIONNEL

Alexandre Gauthier-Jaques
1969,
Suisse



Formation

Bachelor ès sciences en biologie, Certificat de chimie organique, Master ès sciences (MS), Doctorat ès sciences (PhD) de l'Université de Lausanne.
Certificat en private banking de UBS.

Parcours professionnel

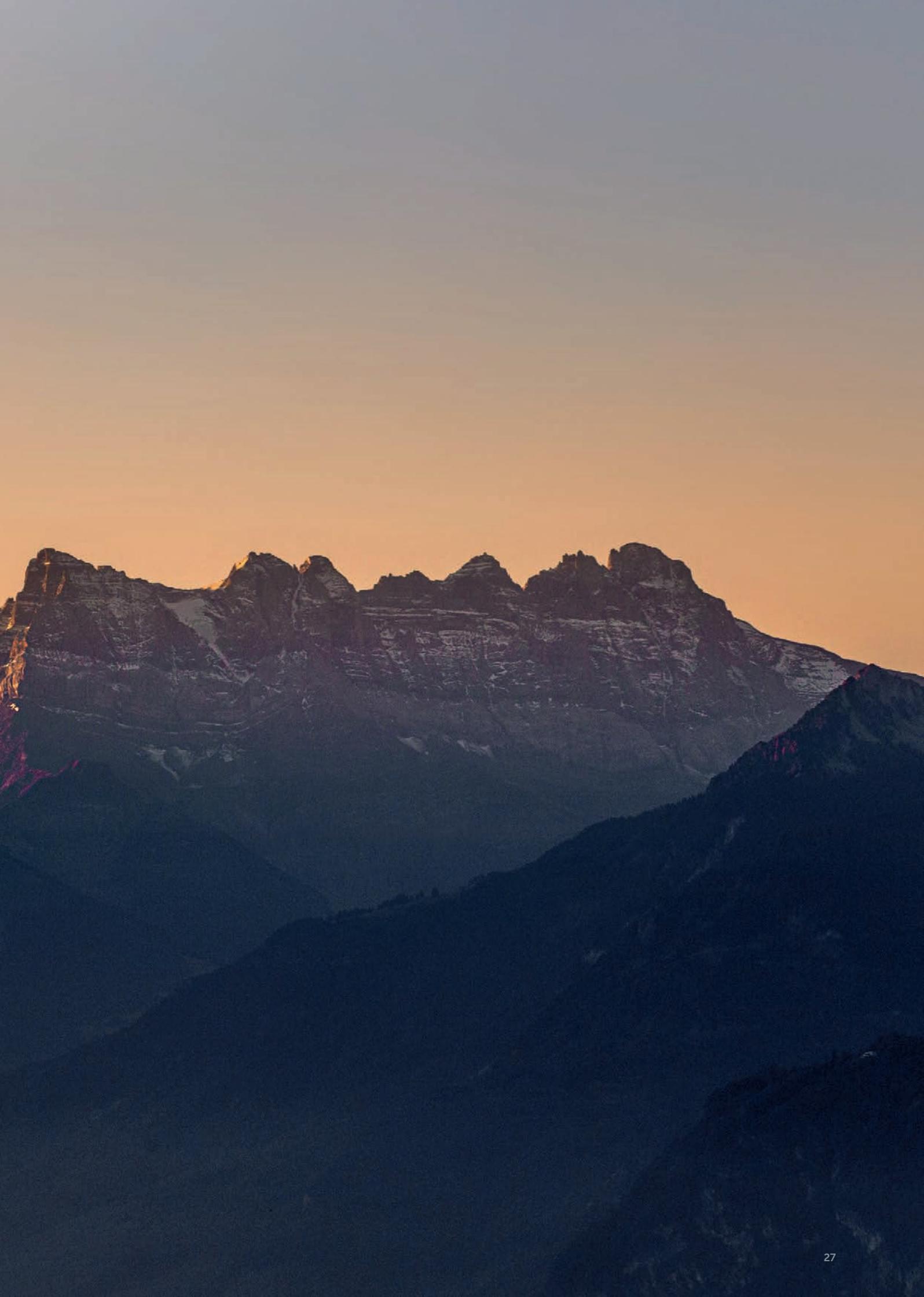
Alexandre Gauthier-Jaques est entré en fonction le 1er juin 2009. Il a suivi un cursus académique auprès de l'Université de Lausanne. Il a obtenu divers diplômes dont le titre de docteur ès sciences (PhD). Il a étudié la biologie puis la chimie, pratiqué de la recherche fondamentale à l'Académie des sciences de Russie (Moscou) et de la recherche appliquée au Nestle Research Center (Lausanne, Orlando). En 1999 il est entré dans la filière de formation financière d'UBS Private Banking. Cadre d'UBS durant 8 ans, il s'est consacré à une clientèle privée internationale formée d'entrepreneurs des high-tech et s'est destiné à la direction de projets stratégiques et organisationnels au sein du marché Europe de l'Ouest.

Autres mandats

Membre du Conseil, secrétaire du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Vice-président du Conseil d'administration de Transports Vevey-Montreux-Riviera SA, à Montreux.



UNE VUE
D'EXCEPTION
DEPUIS NOS
AGENCES



PRENDRE DE LA HAUTEUR, *PAR* NECESSITE DE PLACE

Le développement d'une PME telle que la CER passe par l'agrandissement de ses locaux. L'agence de Vevey n'a pas manqué à la règle.

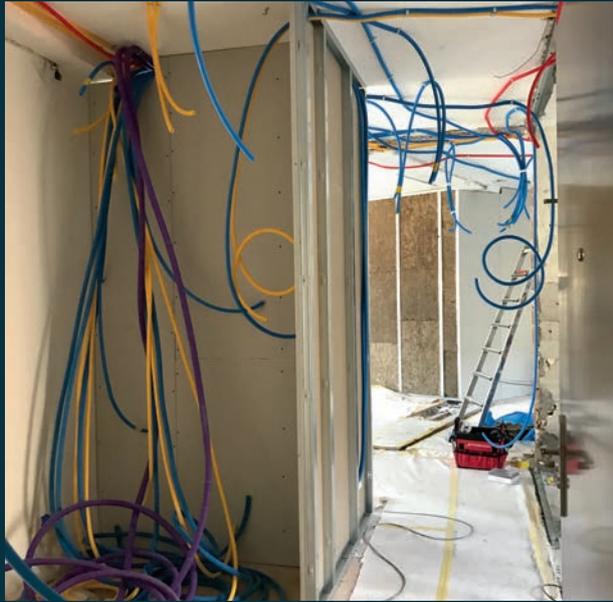
C'est de bon augure si l'entreprise est prospère. Elle se développe au niveau de son organisation, elle s'adapte à la demande de la clientèle, tout en suivant scrupuleusement son modèle d'affaires.

La CER n'a pas pu échapper à l'extension de ses locaux, devenue une nécessité pour la clientèle et le travail des équipes.

L'emplacement de la banque, en plein cœur de la ville de Vevey est privilégié. Mais lorsqu'il s'agit de s'agrandir, les espaces ne sont pas d'emblée disponibles. Des liens historiques et de confiance ont permis à notre établissement de s'étendre d'environ 100 m² supplémentaires, juste à l'étage supérieur des locaux actuels de la banque.

Des travaux importants ont été nécessaires pour aménager six places de travail, deux salons clientèle et des sanitaires. Un projet





rondement mené par le bureau MS 8 Sàrl Direction de travaux à St-Légier, qui a supervisé l'ensemble des travaux avec rigueur et professionnalisme, dans les délais très courts qui étaient donnés. Avec la précieuse collaboration du Bureau d'architecture Jenny à Vevey, qui a apporté toute son expérience aux défis techniques et sécuritaires de locaux bancaires.



Une banque répartie sur trois étages pour recevoir la clientèle de la CER et offrir un espace de travail agréable et sécuritaire aux 18 collaborateurs.



UN NOUVEAU BANCOMAT CER A CULLY

Portée par son développement dans la région de Lavaux, la Caisse d'Épargne Riviera a installé un nouveau Bancomat (Euros et CHF) à Cully. Tout commence par un solide lien entre deux sociétés coopératives.

Ancrage à l'Union Vinicole de Cully

C'est durant l'été 2018 que le projet s'est concrétisé. L'installation d'un nouveau Bancomat de la CER dans les murs de la cave de l'UVC à Cully est apparue comme une évidence. L'Union vinicole de Cully, société coopérative fondée en 1937, est proche de la Caisse d'Épargne Riviera, société coopérative bicentenaire. Des projets en commun ont scellé les liens de ces deux acteurs fortement ancrés dans la région.

C'est tout naturellement que l'UVC a offert à la CER d'installer en façade de sa cave, située entre la gare de Cully et la route de la Corniche, un distributeur de Francs suisses (20, 50, 100 et 200 francs) et d'Euros (50).



Assurer la continuité d'un service bancaire dans la Commune

Il faut dire que Bourg-en-Lavaux va vivre dès le printemps 2019 et pour 5 ans au moins, le plus important chantier de ces dernières décennies. Une gare entièrement rasée pour être reconstruite à neuf, des voies CFF qui offriront la future halte de rebroussement pour permettre le développement du RER vaudois.

Durant toute la période des travaux, Montreux Vevey Tourisme installe son point information à côté du Bancomat CER, dans les locaux de l'UVC. Les arrêts de bus pour la gare sont déplacés aux abords de l'Union Vinicole de Cully. Il s'agit d'un nouveau pôle dont l'accès est très facile à pied (3 min. de la gare de Cully), et en voiture (parking juste devant le Bancomat).

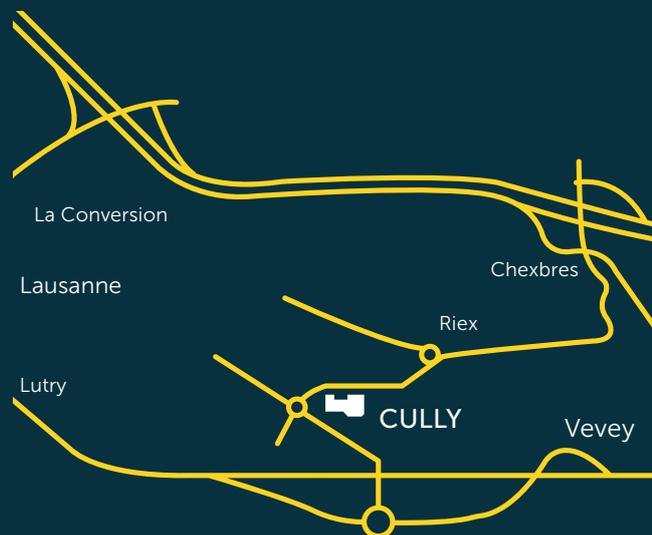


L'implantation de notre distributeur de billets à Cully assure la continuité d'un service bancaire 24h/24 dans la Commune.

Inauguration dans la Yourte

Pour marquer l'événement, la CER a eu le plaisir d'inviter tous les sociétaires de l'UVC pour un repas en commun dans la Yourte de la cave. Un endroit atypique et terriblement chaleureux qui a permis de créer des liens entre deux sociétés coopératives dont les valeurs sont proches.

M. Gauthier-Jaques, directeur de la banque, ainsi que M. Bochud, président de l'UVC, et M. Morgenthaler, gérant de la cave, nous ont fait l'honneur de leur présence, ainsi qu'une trentaine de sociétaires.



BILAN

581'895

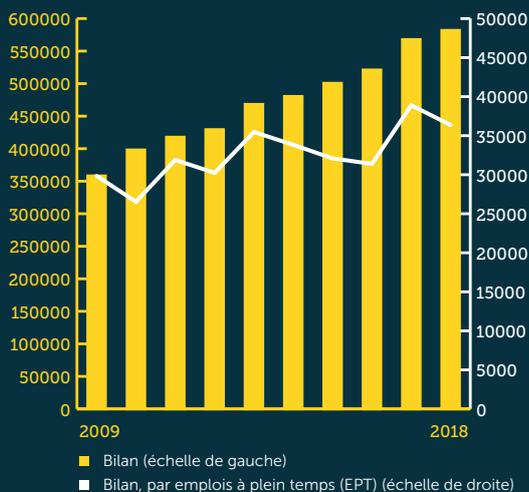
2018 TAILLE DU BILAN (EN MILLIERS DE CHF)

567'782

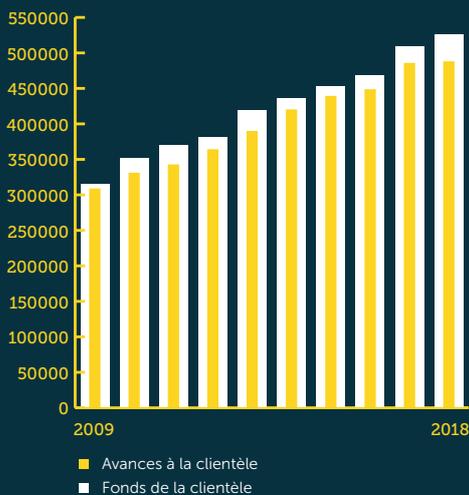
2017 TAILLE DU BILAN (EN MILLIERS DE CHF)

Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

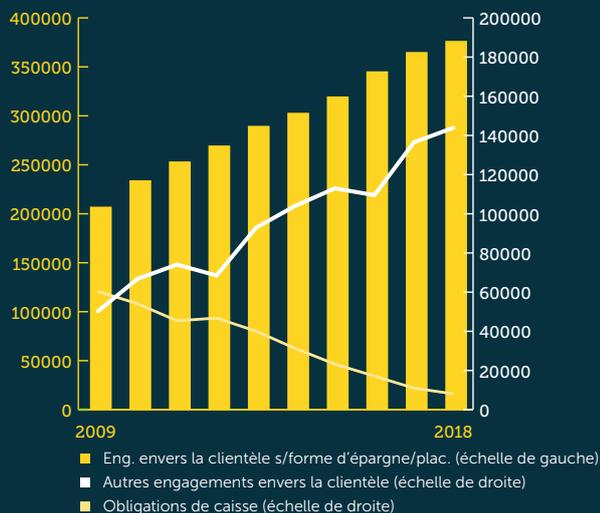
TAILLE DE BILAN



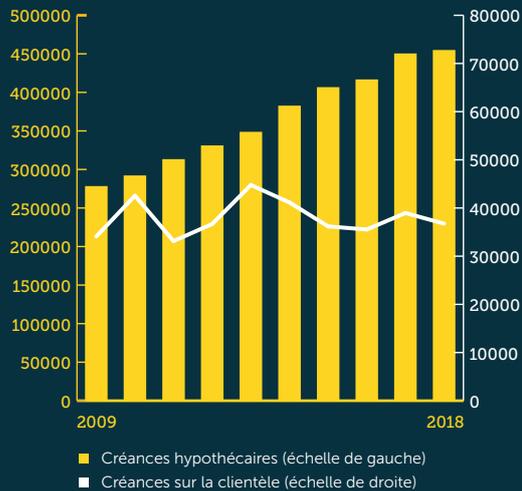
COUVERTURE ACTIFS-PASSIFS CLIENTÈLE



ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

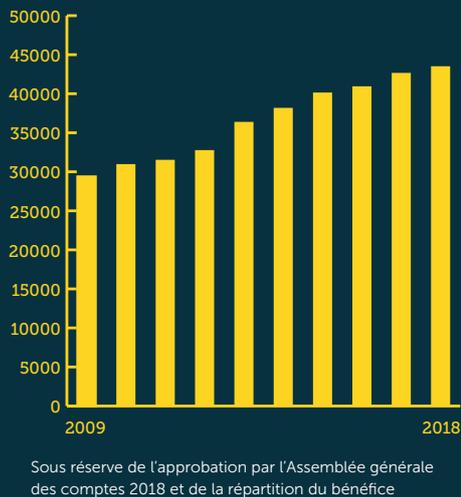


BILAN

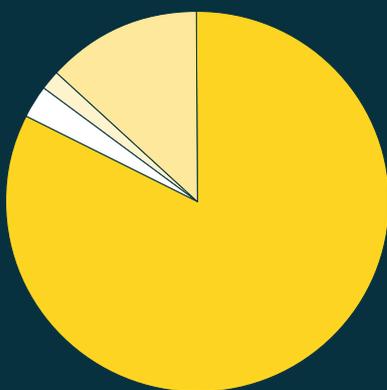
LIQUIDITÉS ET CRÉANCES SUR LES BANQUES



FONDS PROPRES GLOBAUX APRÈS RÉPARTITION

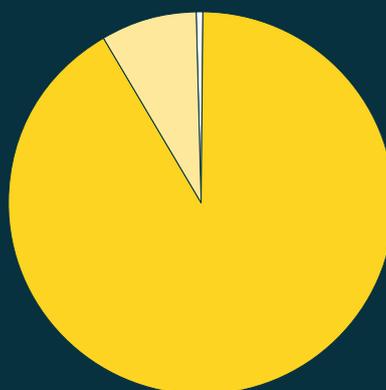


RÉPARTITION DE L'ACTIF



- Liquidités et banques
- Avances à la clientèle
- Portefeuille et participations
- Immeubles et autres postes

RÉPARTITION DU PASSIF



- Dépôts de la clientèle
- Corr. val., provision, réserves et capital social
- Autres postes

PART DES PRÊTS
HYPOTHÉCAIRES DANS
L'ACTIF DU BILAN

76,6%

EN 2018

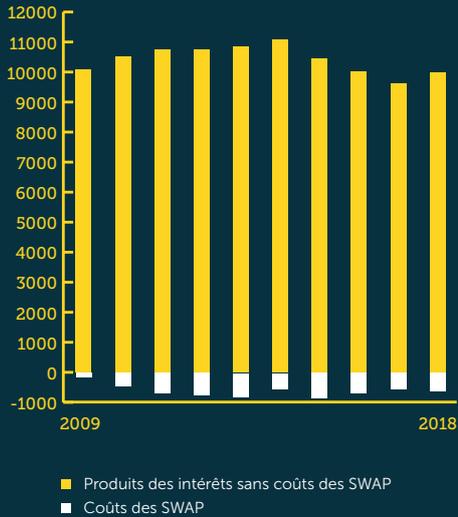
77,7%

EN 2017

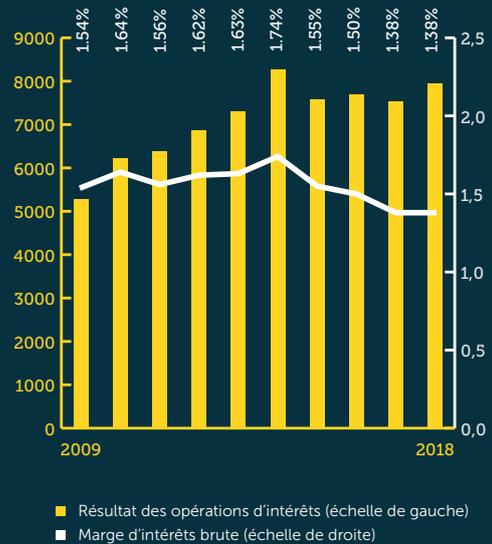
PERTES ET PROFITS

Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

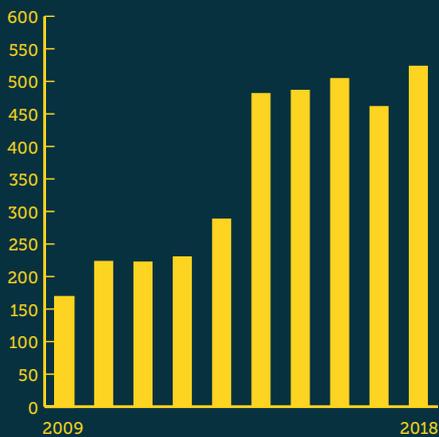
PRODUITS DES INTÉRÊTS



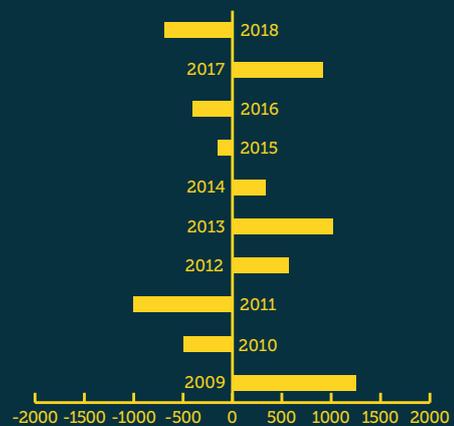
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS ET MARGE BRUTE



RÉSULTAT DES COMMISSIONS SUR LES TITRES ET LES OPERATIONS DE PLACEMENT

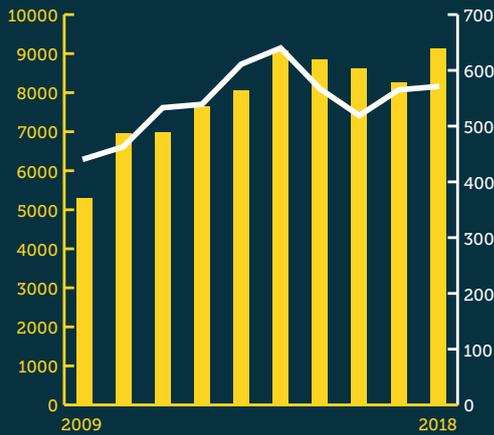


RÉSULTATS DU NOSTRO



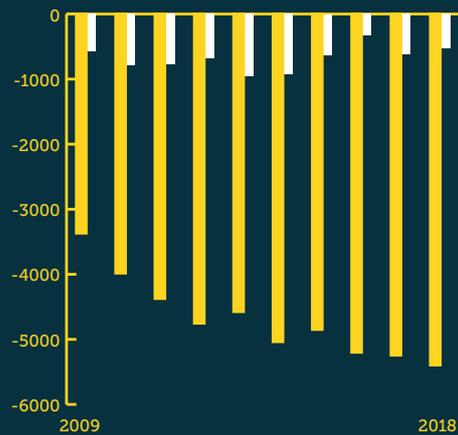
PERTES ET PROFITS

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS LIÉES À L'ACTIVITÉ DES COLLABORATEURS DE LA CER



■ Résultats (échelle de gauche)
 ■ Résultats, par EPT (échelle de droite)

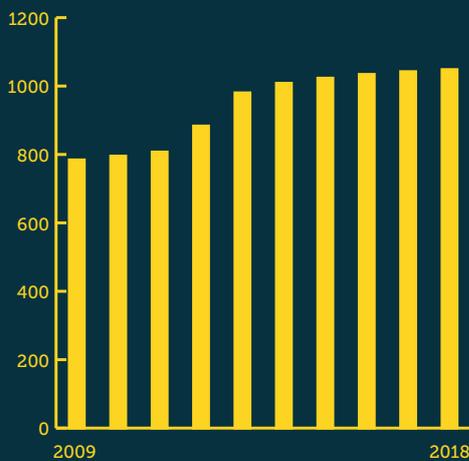
CHARGES D'EXPLOITATION ET IMPÔTS



■ Charges d'exploitation
 ■ Impôts

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

Sous réserve de l'approbation des comptes 2018



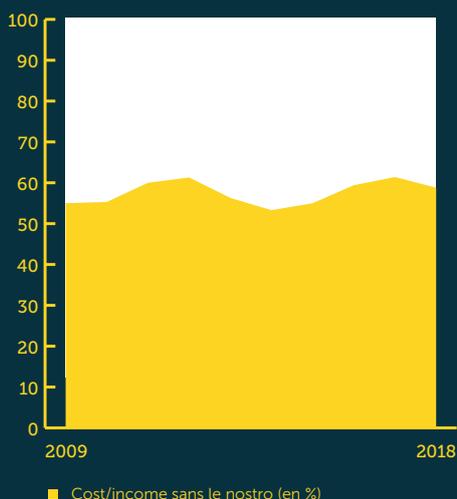
DIVIDENDE 2018

12%

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des comptes 2018 et de la répartition du bénéfice

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

COST / INCOME



RATIOS :

	2018
Ratio des liquidités à court terme (LCR)	664 %
Ratio des fonds propres globaux	16.83 %
Ratio de levier Bâle III	6.39 %
Ratio du taux de refinancement des actifs par les passifs clientèle	109.50 %

DEPUIS 1814...

205

NOMBRE DE COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES À LA FIN DE L'EXERCICE 2018

16

EPT

LA MARGE D'INTÉRÊTS BRUTE 2018

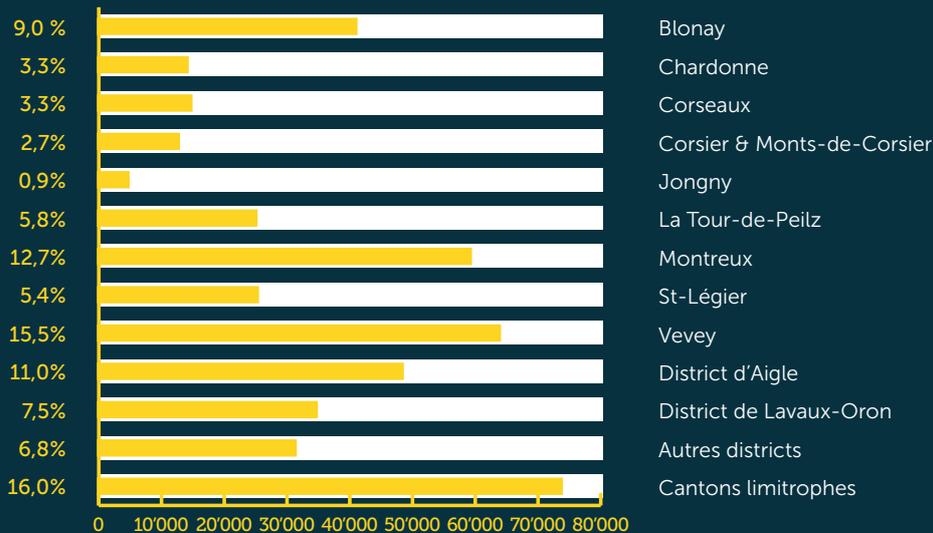
1,38%

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

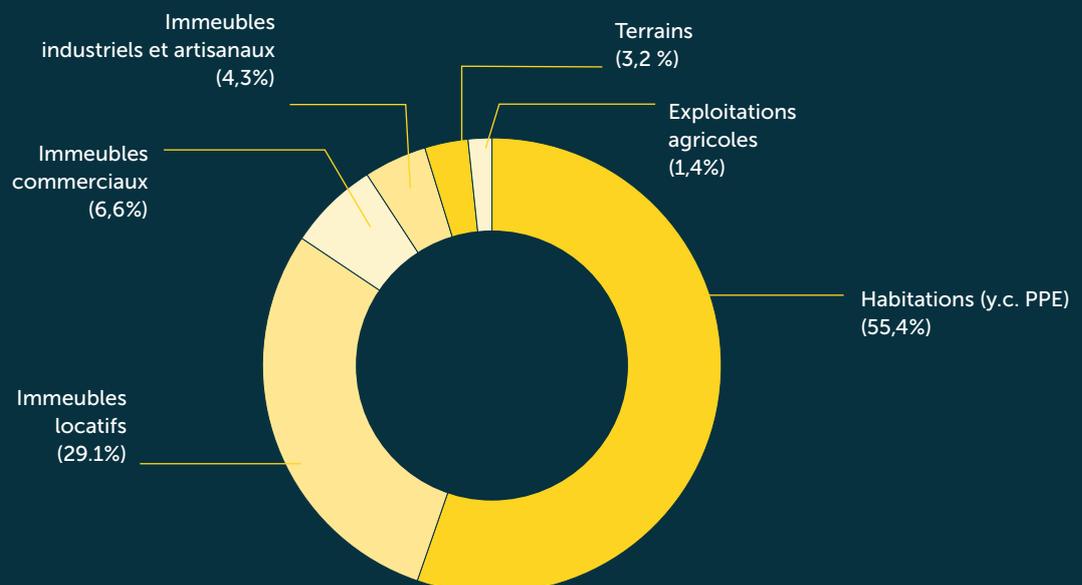
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
DES PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES
EN 2018

58%

District Riviera-Pays-d'Enhaut



RÉPARTITION DES PRÊTS
HYPOTHÉCAIRES
PAR NATURE DE GAGE
EN 2018



MAUDE MATHYS

A QUELQUES FOULEES DU REVE OLYMPIQUE

Maude Mathys est une jeune femme dynamique et souriante qui vit une vie heureuse avec son mari et leurs deux enfants Charlotte, 7 ans, et Timothé, 2 ans. Une femme et une mère tout ce qu'il y a de plus ordinaire à priori, sauf que Maude est également une championne de ski-alpinisme, de course sur route, de course de montagne et depuis 2018, de marathon.

A 32 ans, Maude Mathys collectionne les succès depuis son entrée dans l'élite en 2011, année depuis laquelle la CER soutient par

ailleurs cette athlète d'exception : vainqueur et détentrice du record de la Patrouille des Glaciers, puis vice-championne du monde de ski-alpinisme en 2014; double championne d'Europe de course de montagne, vice-championne du monde de course en montagne, vainqueur du marathon de la Jungfrau en 2017, puis de Morat-Fribourg en 2017 et 2018. Son dernier succès en date et avec brio : le marathon de Zürich en avril dernier en 2 h 31' 14", le cinquième meilleur chrono suisse sur la distance.

Si le songe d'alors a déjà rejoint la réalité tant Maude collectionne les victoires dans ses disciplines de prédilection, elle ne s'arrête pas pour autant de rêver. Prochain but avoué : Tokyo 2020 « Les Jeux Olympiques est un but qui trotte dans ma tête depuis longtemps... d'abord, j'en rêvais en tant que perchiste lorsque je faisais de l'athlétisme, durant mon enfance. Et maintenant, suite à de bons résultats sur route, j'ose y rêver une seconde fois, mais sur marathon ». Si Maude préfère rester prudente lorsqu'elle évoque sa participation à Tokyo, c'est que la qualification aux Jeux l'oblige désormais de faire partie des 80 meilleures mondiales





selon un classement avec points (comme l'ATP en tennis) qui sera effectué sur les deux meilleures courses réalisées entre mars 2018 et juin 2020. En clair et au vu des statistiques, un chrono inférieur à 2 h 30' devrait être nécessaire pour que Maude puisse réaliser son rêve.

La native d'Ollon peut donc fortement y croire, puisque son chrono de Zürich était à 1' 14" de ce nouveau palier à franchir. Pour ce faire, elle a choisi le marathon de Londres le 28 avril 2019 avec une préparation spécifique qui combine vélo d'intérieur, renforcement musculaire, vélo elliptique, ski-alpinisme et course pied bien entendu. Si tout fonc-

tionne comme prévu, elle mettra encore sur un semi-marathon en 2020 avec peut-être à la clé, une qualification aux prochains Jeux d'été de Tokyo. Maude a toutes les raisons d'y croire même si pour celle qui a couru l'équivalent de la distance à vol d'oiseau Paris - Le Caire en 2018, la prudence reste de mise « Réalisable ? Oui mais... va falloir que je puisse m'entraîner sans souci de santé et avoir toutes les bonnes conditions réunies le jour J. ».

Une chose est sûre : la CER est fière de pouvoir accompagner la championne dans ce nouveau défi et sera plus que jamais derrière Maude Mathys pour sa qualification à Tokyo en 2020 !



MEHDI AMHAND

OBJECTIF TOKYO 2020

Membre du Taekwondo Riviera depuis l'âge de 5 ans, 12 fois champion suisse, 3ème à l'Euro des -21 ans et 5ème à la coupe du monde francophone, Mehdi est aujourd'hui un sportif accompli et le porte-drapeau d'un art martial qui compte de plus en plus d'adeptes en Suisse.

D'une passion de jeunesse, « son » sport est devenu aujourd'hui un métier, puisqu'il évolue depuis 2011 dans le cercle fermé des professionnels de la discipline. C'est d'ailleurs depuis ses débuts en catégorie sénior, que la CER lui apporte son soutien financier.

Car derrière le kimono blanc et le féroce combattant, Mehdi est une personnalité attachante qui surprend par sa luminosité et sa bienveillance. Rigoureux, travailleur, honnête et loyal, il incorpore de nombreuses valeurs chères à la CER qui est fière de l'homme et de l'athlète qu'elle a eu le plaisir d'accompagner jusqu'au plus haut niveau.

Et quel chemin parcouru depuis son entrée dans le monde des pros, puisqu'il se prépare désormais pour les qualifications aux prochains Jeux Olympiques d'été de Tokyo 2020. Un parcours qui

n'a pourtant pas été facile pour lui, puisqu'en milieu d'année 2018, la fédération suisse de Taekwondo a modifié ses critères de sélection aux Jeux, lui interdisant l'accès à la compétition par la même occasion. C'était sans compter sur la pugnacité de Mehdi qui, à travers





son large réseau de soutien sur les réseaux sociaux notamment, a réussi à faire plier la fédération qui a finalement donné un premier feu vert à l'athlète.

Mehdi peut désormais pleinement se concentrer sur son objectif. En

effet, fort de ses nombreux soutiens et avec l'aval de l'organisation faitière, tous les ingrédients sont réunis pour lui permettre d'atteindre son rêve « mon parcours bénéficie des meilleures conditions et avec la bonne organisation qui est mise en place à ce jour, je suis prêt à 100% pour cette année préparatoire ».

C'est dès lors avec le soutien renouvelé de la CER, une motivation et une détermination sans limites que Mehdi allie entraînements, compétition et préparation sportive avec un seul rêve en bout de course : Tokyo 2020 !



FESTIVAL DES ARTISTES DE RUE *PAROLE AU PRESIDENT*

Le Festival en héritage.

« Tout a commencé en 2007, lorsqu'on m'a approché pour prendre en photo le comité, les artistes et les membres du jury. Chaque année, je revenais pour ces photos, mais l'envie de participer davantage à cette magnifique fête n'a cessé de grandir en moi.

En 2012, pour le 20ème, j'ai installé un studio photo dans la rue où les passants, ravis et affublés d'un nez de clown rouge, posaient pour la postérité en devenant « Artiste de rue le temps d'une photo ». Cette même année, le président du Festival m'a invité à intégrer le comité pour amener un nouveau regard et de nouvelles idées pour la promotion de l'événement. Très rapidement, j'ai développé les réseaux sociaux et proposé de nouveaux outils informatiques pour gérer notre administration et l'organisation.

Il se trouve que mon beau-père, Félix Buchs, a fait partie du tout premier Comité d'Organisation (il en fut le 1er président). Au travers de discussions avec lui, de souvenirs, d'anecdotes et d'archives auxquelles j'ai eu un accès privilégié, j'ai pu me plonger dans l'histoire passionnante du Festival. Ce fut pour moi un déclic pour m'investir encore davantage.

En 2017, après notre 25ème anniversaire, j'ai repris la présidence avec le challenge de continuer le travail exceptionnel fourni depuis toutes ces années par les anciens présidents et membres du comité avec l'envie de respecter l'histoire du Festival tout en regardant résolument vers l'avenir.

Pour rappel, le Festival a été créé par le GIVV, (Groupement des Intérêts de la Vieille Ville) à une époque où les commerçants peinaient à faire venir les clients en vieille ville. Ils ont eu l'idée de créer ce Festival afin d'animer le week-end de la rentrée scolaire, pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Le succès fut immédiat : des 5-6 artistes du début, nous avons dû nous limiter à 20 aujourd'hui, auxquels s'ajoutent une école de cirque devant l'Alimentarium et un spectacle de feu le samedi soir sur la place Scanavin, quelle aventure !

Dès le début en 1992, nombreux commerçants nous ont fait confiance en nous soutenant financièrement et rapidement, parmi eux, la Caisse d'Epargne Riviera a montré un grand intérêt pour cette manifestation culturelle, populaire et surtout familiale. Cela fait maintenant 12 ans que nous pouvons compter sur le soutien inébranlable de ce partenaire historique et au nom du comité, je souhaitais l'en remercier chaleureusement.

Pour cette édition 2019, le défi principal du Comité d'Organisation sera d'informer les amoureux du Festival qu'il aura bel et bien lieu en vieille ville de Vevey les 23-24-25 août 2019, traditionnellement lors du week-end de la rentrée scolaire, juste deux semaines après la fin de la somptueuse 12ème Fête des Vignerons, qu'on se le dise : OUI... le 27ème Festival International des Artistes de rue aura lieu cette année !

Je vous donne rendez-vous cet été pour (re)faire la fête en vieille ville ! »

Luca Carmagnola
Président



FEMMES PME SUISSE ROMANDE, *UNE* ASSOCIATION EN *PLEIN* ESSOR

Soutenue depuis trois ans par la CER, l'Association Femmes PME Suisse romande, fêtera son cinquième anniversaire cette année. Tour d'horizon du rôle des femmes actives dans la gestion d'une PME en 2019.

Selon une étude de l'Université de Saint-Gall réalisée en 2012, 46% des raisons individuelles et 58% des entreprises familiales sont dirigées par des femmes ; en outre, 25% des employés de PME ont pour chef une femme. A l'initiative de l'USAM, les femmes actives dans la gestion de PME ont créé une association professionnelle appelée Femmes PME Suisse. Tandis que KMU Frauen Schweiz est active depuis 25 ans en Suisse alémanique et au Tessin, Femmes PME Suisse romande n'a été lancée qu'en 2014 dans les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud et Valais.

Valoriser l'apport des femmes

En moins de cinq ans, l'association supracantonale est passée de 20 à 380 membres. « Nous répondons à un besoin », précise Christiane Charmey, présidente et membre fondatrice. S'adressant aux femmes actives dans la gestion de l'entreprise familiale, de leur propre société ou d'une PME en qualité de responsable, l'association offre des rencontres régulières pour échanger expériences, connaissances et compétences. « Notre réseau met en lumière la richesse apportée à l'économie du pays par le travail des femmes dans les PME, valorise leur engagement et démontre leur complémentarité avec les hommes dans la gestion d'entreprises. »

Partager des questions communes

Faire partie d'un réseau, c'est d'abord sortir de l'isolement et partager des questions communes comme l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle avec des personnes qui ont les mêmes préoccupations. Malgré leurs activités dans des domaines parfois très différents, les membres viennent pour échanger des informations et des astuces, recevoir des tuyaux et se donner des coups de main. Enfin, troisième motivation, certaines participent par envie d'organiser une conférence ou une manifestation qui leur tient à cœur. « S'engager, c'est aussi sortir de sa routine, apprendre à travailler avec autrui, pratiquer le compromis et réussir ensemble », indique Sabina Müller, vice-présidente.





Un diplôme pour son expérience professionnelle

Nombre de femmes actives dans les PME ont appris leur métier « sur le tas », souvent après une formation initiale dans un secteur différent. Responsables de l'administration, des finances, des ressources humaines ou encore du marketing et des relations publiques, elles n'ont pas de diplôme attestant leur savoir-faire. C'est précisément pour valider les compétences acquises par l'expérience professionnelle que l'USAM et Femmes PME Suisse ont mis sur pied un Brevet fédéral de spécialiste en gestion de PME en 2012. Disponible en formation résidentielle et par modules, ce brevet permet aux femmes actives dans la gestion d'une PME de faire évaluer leurs connaissances pratiques et d'obtenir un titre fédéral sans devoir retourner à l'école.

Une croissance qualitative

Pour ses cinq ans d'activité, l'association s'est fixé comme objectifs de renforcer les liens entre les membres par des événements et de susciter de nouvelles adhésions par des activités ciblées dans les cantons de Fribourg, Genève, Jura et Valais.

Christiane Charmey
Présidente

Sabina Müller
Vice-Présidente

www.femmespme.ch

VIFFF, VEVEY INTERNATIONAL FUNNY FILM FESTIVAL *EDITION 2018*

La CER partenaire fondateur, soutient le VIFFF depuis 2015.

Pour ses 4 ans, le Vevey International Funny Film Festival n'a pas résisté à l'envie de s'offrir un jour de festival en plus et le pari est réussi ! Le VIFFF 2018 a affiché un nouveau record de fréquentation avec 3'100 spectateurs, soit une hausse de 35% par rapport à l'édition précédente.

Durant quatre jours, le VIFFF a fait salle comble en accueillant de nombreux spectateurs venus assister aux 24 projections de comédies venues du monde entier ainsi qu'à la masterclass d'Eric & Ramzy, invités d'honneur de cette édition. En grande forme, le duo comique a fait l'honneur de sa présence au festival en plus de partager des anecdotes de tournages et d'offrir quelques fous





rires inoubliables au public ! Festivaliers, bénévoles, réalisateurs et acteurs ont profité du bar du VIFFF installé sous la Grenette pour se rencontrer dans une ambiance chaleureuse tandis que le Café littéraire n'a pas désempli samedi soir pour la désormais

traditionnelle boom du festival. Pour la compétition internationale, le jury – composé de Valérie Paccaud, journaliste, chroniqueuse et animatrice sur Couleur 3, Sandra Romy, fondatrice et directrice du Musée de l'Absurde à Vevey et réalisatrice de films d'animation et Ron Carlson, réalisateur venu tout droit de Los Angeles – a décerné le VIFFF d'Or du meilleur long métrage, 2'000.- offerts par la Caisse d'Épargne Riviera, au film japonais One Cut of the Dead.

Maryke Oosterhoff
Co-directrice générale et artistique



L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 MAI 2018 A L'HOTEL DES TROIS COURONNES A VEVEY



Chaque année, les sociétaires de la Caisse d'Epargne Riviera se réunissent dans la salle Camille Saint Saens de l'Hôtel des Trois Couronnes. C'est l'occasion pour notre assemblée de prendre connaissance des résultats annuels de la banque et de partager un apéritif dînatoire en grande convivialité.



A la suite de la partie statutaire, M. François Margot, Abbé président de la Confrérie des Vignerons, livre une présentation éclairée et passionnante sur les coulisses de la Fête des Vignerons 2019.



205
74'523

2018

1915

1048

779

12

COMPTES ANNUELS 2018

LA CAISSE D'ÉPARGNE RIVIERA RESUME

Bilan	2018 en milliers de francs	2017 en milliers de francs
Total du bilan	581'895	567'782
Avances à la clientèle	479'947	476'757
Dépôts de la clientèle	525'666	509'808
Fonds propres totaux	43'430	42'579

Compte de résultat	2018 en milliers de francs	2017 en milliers de francs
Résultat brut des opérations d'intérêts	7'951	7'539
Résultat des opérations de commissions	677	625
Résultat des opérations de négoce	-358	1'017
Charges d'exploitation	-5'395	-5'243
Résultat des activités	8'491	9'457
Impôts	-523	-621
Bénéfice net de l'exercice	1'048	1'042

Ratios	2018	2017
Ratio pour la liquidité à court terme LCR	664%	517%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	109.50%	106.90%
Marge brute d'intérêts	1.38%	1.38%
Intensité de rendement par collaborateur sans le Nostro (en milliers de francs)	600	547
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.28%	0.25%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.03%	0.03%

COMPTES ANNUELS

BOUCLEMENT INDIVIDUEL STATUTAIRE AVEC PRÉSENTATION FIABLE

BILAN (en milliers de francs)

Actifs	Annexe	31.12.2018 en CHF	31.12.2017 en CHF
Liquidités		54'086	37'280
Créances sur les banques		22'291	29'108
Créances sur la clientèle	5.1	34'463	35'764
Créances hypothécaires	5.1	445'484	440'993
Opérations de négoce	5.2	5'159	6'071
Immobilisations financières	5.4	9'853	10'663
Comptes de régularisation		627	684
Participations	5.5, 5.6	1'634	1'670
Immobilisations corporelles	5.7	7'112	4'817
Autres actifs	5.8	1'186	732
Total des actifs		581'895	567'782
Passifs			
Engagements envers les banques		6'791	10'008
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		517'585	498'822
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.3	1'044	583
Obligations de caisse		8'081	10'986
Comptes de régularisation		1'147	928
Autres passifs	5.8	341	404
Provisions	5.10	7'130	17'090
Réserves pour risques bancaires généraux	5.10	13'845	3'845
Capital social	5.11	1'769	1'769
Réserve légale issue du bénéfice		1'302	1'290
Réserves facultatives issues du bénéfice		21'680	20'870
Propres parts du capital	5.14	-131	-110
Bénéfice reporté		263	255
Bénéfice de l'exercice		1'048	1'042
Total des passifs		581'895	567'782
Opérations hors bilan			
Engagements conditionnels	5.1, 6.1	4'627	1'492
Engagements irrévocables	5.1, 6.1	38'598	48'080

COMPTE DE RESULTAT (en milliers de francs)

PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITE BANCAIRE ORDINAIRE	Annexe	31.12.2018 en CHF	31.12.2017 en CHF
<i>Résultat des opérations d'intérêts</i>			
Produit des intérêts et des escomptes		9'569	9'068
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		211	303
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		211	260
Charges d'intérêts		-2'040	-2'092
Résultat brut des opérations d'intérêts		7'951	7'539
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-342	-547
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		7'609	6'992
<i>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		722	653
Produit des commissions sur les opérations de crédit		10	15
Produit des commissions sur les autres prestations de service		291	303
Charges de commissions		-346	-346
Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service		677	625
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	7.1	-358	1'017
<i>Autres résultats ordinaires</i>			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-16	6
Produit des participations		78	73
Résultat des immeubles		180	222
Autres produits ordinaires		5	7
Autres charges ordinaires		-26	-31
Sous-total autres résultats ordinaires		221	276
<i>Charges d'exploitation</i>			
Charges de personnel	7.2	-3'059	-2'906
Autres charges d'exploitation	7.3	-2'336	-2'337
Sous-total charges d'exploitation		-5'395	-5'243
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-262	-262
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-1'332	-1'742
Résultat opérationnel		1'160	1'663
Produits extraordinaires	7.4	411	0
Impôts	7.5	-523	-621
Bénéfice		1'048	1'042

PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN (en milliers de francs)

	31.12.2018 en CHF	31.12.2017 en CHF
Bénéfice	1'048	1'042
+ Bénéfice reporté	263	255
Bénéfice au bilan	1'311	1'297
Total à la disposition de l'assemblée générale	1'311	1'297
Emploi du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	12	12
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	820	810
Distribution de dividendes issue du bénéfice au BILAN	212	212
Report à nouveau	267	263

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Propres parts de capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
En milliers de francs	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2018	1'769	0	1'290	3'845	21'125	-110	1'042	28'962
<i>Attribution à la réserve légale issue du bénéfice</i>			12				-12	0
<i>Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice</i>					810		-810	0
<i>Dividendes et autres distributions</i>							-212	-212
<i>Modification du bénéfice reporté</i>					8		-8	0
Acquisition de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						-75		-75
Aliénation de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						54		54
Bénéfice résultant de l'aliénation de propres parts au capital								0
Augmentation / réduction du capital								0
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux				10'000				10'000
Bénéfice / (perte) de la période							1'048	1'048
Capitaux propres au 31 décembre 2018	1'769	0	1'302	13'845	21'943	-131	1'048	39'777

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

DERIVES

PARTICIPATIONS

LIQUIDITES

NEGOCE

PREVOYANCE

FONDS PROPRES

COMPLIANCE

RISQUES

IMMOBILISATIONS

1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIEGE DE LA BANQUE

Généralités

La Caisse d'Épargne Riviera (CER), une société coopérative, a son siège à Vevey. Fondée en 1814 dans cette ville, elle est une banque traditionnellement active sur la Riviera vaudoise. De par sa vocation de proximité, la CER est attentive au dialogue qu'elle entretient avec les habitants et les entreprises de la région, laquelle compte plus de 85'000 habitants.

La CER est au bénéfice d'une longue expérience dans la récolte de l'épargne ainsi que dans le financement hypothécaire et le crédit de construction. Marginalement, elle accorde quelques crédits commerciaux. En outre, elle offre à sa clientèle des prestations de conseils en placements et d'opérations bancaires courantes : opérations de guichets, sur comptes, trafic des paiements. Par l'intermédiaire de Riviera Finance S.A., société financière créée en 1999 dont elle détient la majorité du capital, la CER offre des services de gestion de patrimoine.

Poursuivant un objectif de placement à long terme, la CER est propriétaire, depuis plusieurs décennies, de deux immeubles locatifs d'habitation à Vevey. En 2009, elle a acquis un immeuble mixte à Montreux où se trouve sa seconde agence. Enfin, son siège est établi dans des locaux qui sont la propriété de son Fonds de prévoyance patronal.

Banque bicentenaire, elle participe activement au développement économique régional et soutient les intérêts des habitants et des sociétés de la Riviera vaudoise. La CER s'engage pour le bien de multiples associations, fondations et sociétés culturelles régionales. Elle favorise aussi l'éclosion de jeunes sportifs talentueux.

Secteurs d'activité

Les opérations au bilan constituent la principale source de rendement. Les dépôts de la clientèle y compris les obligations de caisse représentent 90,3% (exercice précédent 89,8%) du total du bilan.

Les crédits octroyés à la clientèle le sont essentiellement sous forme de prêts hypothécaires, principalement pour des immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux aux entreprises ou aux indépendants sont en règle générale gagés.

La part prépondérante des opérations de négoce pour propre compte concerne les transactions sur titres.

Dans le cadre de la gestion des liquidités, la CER détient un portefeuille de titres à rendement fixe, ainsi qu'un portefeuille d'actions, y compris de sociétés de la région.

Personnel

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élève à 16 personnes (14,6 l'année précédente).

2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

2.1 Principes généraux

La tenue des livres, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définis par la Circ.-FINMA 2015/1. La saisie des opérations est effectuée journalièrement. Le bilan est établi selon la date de transaction. Les comptes sont établis de manière à donner une image aussi précise que possible du patrimoine et du résultat de la CER. Les comptes annuels contiennent des réserves latentes.

2.2 Principes de présentation

La loi prescrit un cadre de présentation pour les états financiers et l'annexe aux comptes annuels. Seules les composantes de ce schéma de publication applicables à la CER figurent ici. Ainsi, les tableaux prescrits ont-ils été limités aux catégories de données concernant la CER dans le but d'en faciliter la lecture.

Pour le surplus, la CER est dispensée d'établir un tableau de financement en raison du recours au principe de la présentation fiable pour l'édition de ses comptes annuels (art. 25 al. 3 OB).

2.3 Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits est en principe interdite. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnue et exécutable.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2.4 Modification des principes comptables et des principes d'évaluation

Il n'y a eu aucun changement des principes comptables et des principes d'évaluation au cours de l'exercice.

2.5 Liquidités

Les montants sont portés au bilan à la valeur nominale.

2.6 Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Principe de la valeur nominale, diminué des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Tout comme les sûretés éventuellement obtenues, elles sont évaluées à leur valeur de liquidation et la CER effectue des corrections de valeur tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Les opérations hors bilan tels qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent peu vraisemblables les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la CER peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Les créances jugées partiellement ou entièrement irrécupérables ou pour lesquelles a été produit un abandon de créance sont amorties par prélèvement sur la correction de valeur correspondante.

Les montants récupérés sur des créances amorties durant les exercices précédents qui ne sont pas réutilisés immédiatement pour d'autres corrections de valeur de même nature sont dissous par la rubrique du compte de résultat «Variations des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

En plus des corrections de valeur individuelles, la CER constitue des corrections de valeur pour risques latents de défaillance existants à la date d'évaluation. Les risques latents de défaillance résultent des risques présents à la date du bilan dans le portefeuille de crédits existant, dont on ne prendra la mesure qu'ultérieurement.

Les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont basées sur des valeurs tirées de l'expérience.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

2.7 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuille sont évaluées au prix du marché à la date du bilan et la différence d'évaluation est enregistrée dans la rubrique du compte de résultat «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce sont inscrits à la rubrique du compte de résultat «Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce».

2.8 Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Dans le cadre de la gestion du bilan, la CER utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique de compte de résultat que celui de l'opération de couverture. Le résultat de l'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position «Autres actifs» soit à la position «Autres passifs».

La CER documente les relations de couverture ainsi que les buts des opérations de couverture lors de la conclusion des opérations. La CER vérifie périodiquement les besoins de couverture en relation avec la réglementation interne.

2.9 Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts, destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont enregistrés à leur valeur nominale. L'éventuel agio ou disagio résultant de l'achat de valeurs à intérêt fixe, destinées à être gardées jusqu'à l'échéance, est réparti dans les «Comptes de régularisation actifs ou passifs» pour toute la durée allant jusqu'à l'échéance.

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

2.10 Participations

Les participations sont évaluées individuellement, selon le principe d'acquisition, c'est-à-dire au coût d'acquisition diminué des amortissements nécessaires à l'exploitation ou exigé par la prudence.

Le prix de cession d'une participation est basé sur le prix moyen pondéré.

Les gains réalisés lors de vente de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

2.11 Immobilisations corporelles

Les immeubles de rendement sont portés à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés sur 50 ans sans les terrains, mais au maximum à la valeur vénale estimée. Les autres immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires planifiés d'après l'utilisation probable des objets, cette durée étant estimée avec prudence. Les amortissements supplémentaires sont admis dans la mesure où cela est conforme à la réglementation fiscale.

Les durées d'amortissement sont de 10 ans au maximum et de 3 ans pour les logiciels et le matériel d'informatique.

Les acquisitions courantes qui ne dépassent pas CHF 10'000.-- par objet (nouvelles acquisitions non significatives) sont amorties directement par le compte de résultat.

La valeur des immobilisations corporelles est analysée, puis validée à chaque date du bilan.

2.12 Engagements au passif

Ils sont comptabilisés à la valeur maximale, telle qu'elle ressort des livres, contrats et autres documents probants de la CER.

2.13 Provisions

En application du principe de prudence, la CER constitue des correctifs de valeur et des provisions individuelles pour tous les risques de pertes reconnaissables.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions économiquement plus nécessaires sont enregistrées comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique «Impôts»
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique «Charges de personnel»
- Les autres provisions par la rubrique «Variation des provisions et autres corrections de valeur, pertes»

2.14 Réserves pour risques bancaires généraux

Au sens de l'article 21 al. 1 let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), ces réserves sont considérées comme des fonds propres de base durs. Elles sont constituées pour couvrir d'éventuels futurs risques. La réserve pour risques bancaires généraux est considérée comme des fonds propres par les autorités fiscales.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées ou dissoutes par la rubrique du compte de résultat «Variation des réserves pour risques bancaires généraux».

2.15 Impôts

La charge fiscale est déterminée et comptabilisée sur la base du résultat de l'exercice.

2.16 Engagements de prévoyance

Le personnel de la CER est affilié depuis le 1^{er} janvier 2008 auprès de Retraites Populaires.

Le plan de prévoyance appliqué est orienté sur les cotisations. Dans ce sens, l'employeur n'a pas à se substituer à la Caisse pour le revenu des prestations aux assurés.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 26. Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

2.17 Comptes de régularisation

Les charges et les produits d'intérêts, les commissions, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont délimités dans le temps.

2.18 Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions sont dûment constituées.

2.19 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. Les montants actifs et passifs en monnaie étrangère sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Cours de clôture	2018	2017
EUR	1.1257	1.1691
USD	0.985	0.9778

2.20 Propres parts du capital

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la Circ.-FINMA 2015/1 au 1er janvier 2015, les propres parts de capital sont maintenant présentées dans les capitaux propres, en négatif.

Elles sont évaluées à la valeur nominale.

3. GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques de la CER dans le but de les identifier, de les mesurer, de les évaluer et de les contrôler. En vertu des dispositions de l'OFR, qui transposent les accords de Bâle III, des fonds propres nécessaires sont déterminés en fonction des risques encourus. Ils doivent être couverts par des fonds propres disponibles.

Risque de crédit

Concernant le risque de crédit, la CER fait preuve de grande prudence lors de l'octroi des crédits. Elle exige systématiquement des garanties de première qualité. Lorsqu'il s'agit d'hypothèques, elle évalue les immeubles de manière très prudente et accorde les crédits en respectant les marges d'avance traditionnelles.

Risque de variation des taux d'intérêts

La CER poursuit une politique active liée aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global (Asset & Liability-Management, ALM).

L'ALM identifie, quantifie, contrôle et gère les risques liés aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global.

Ces risques sont mesurés au moyen d'une analyse de Value-at-Risk, soit la définition de la perte potentielle maximale d'un élément du bilan sensible aux taux d'intérêts pour une période (p. ex. 1 mois) et une probabilité (p. ex. 95%) prédéfinie.

Un système de limites adéquat ainsi qu'un règlement ALM permettent d'assurer une situation de risque adaptée et de répondre pleinement à la réglementation actuelle.

Autres risques de marché

Les autres risques de marché, notamment ceux émanant de titres de participation et de monnaies étrangères, sont maîtrisés par le contrôle des limites. La surveillance des positions des marchés a lieu quotidiennement. Les autres rubriques sont vérifiées régulièrement.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels proviennent aussi bien de nos activités que de notre fonction d'employeur ou d'utilisateur de bien-fonds. Ils peuvent résulter de lacunes dans nos procédures, de défaillances humaines, d'un changement de loi ou d'une évolution informatique. Ils peuvent être d'origine interne ou externe, causés intentionnellement, par hasard ou d'origine naturelle. Il peut en résulter des pertes opérationnelles, mais aussi un impact dommageable sur la réputation de la société et de son aptitude à poursuivre son activité.

Au vu de la diversité des causes, il n'est pas possible d'éliminer totalement les risques opérationnels. C'est pourquoi ils sont gérés de manière à identifier leur nature et leur importance afin de limiter leur impact. Le système de contrôle interne est un élément capital à cet égard.

Risque de liquidité

Le Conseil d'administration a fixé une tolérance au risque de liquidité qui est révisée au moins une fois par an.

La CER n'a aucune intention de prendre des risques excessifs dans les besoins de liquidités. L'objectif est d'avoir à tout moment suffisamment de liquidités pour pouvoir respecter les obligations de paiement, même en cas de situation de crise. Cela se traduit en termes quantitatifs par des niveaux d'alertes et des limites globales, y c. en matière de niveau de réserve de liquidités. Il existe en outre un plan d'urgence.

La CER a mis en place un cadre réglementaire qui gère et contrôle ce type de risques au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière. Une fois par année, elle se soumet en outre à un stress test, véritable scénario de catastrophe, dans lequel les liquidités sont diminuées drastiquement pour faire face à des retraits d'argent massifs, rapides et imprévus. Chaque stress test a démontré que la CER dispose de suffisamment de liquidités pour affronter les pires cas de crise.

Compliance et risques juridiques

La direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes.

Externalisation

Au sens de la Circ.-FINMA 2018/3, la CER externalise la gestion de l'infrastructure informatique, l'impression des documents clientèle, ainsi que des opérations liées au trafic des paiements.

Conformément aux exigences de la FINMA, ces externalisations ont fait l'objet de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires concernés sont tous soumis au secret bancaire.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRES LA DATE DU BILAN

Aucun évènement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la CER n'est intervenu après le 31 décembre 2018, date du bilan de la CER.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Montants en milliers de francs

5.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan, ainsi que des créances compromises

COUVERTURE DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

	Nature des couvertures				
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total	
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle	31'671	4'226	856	36'753	
Créances hypothécaires	450'442	0	0	450'442	
- Immeubles d'habitation	379'612	0	0	379'612	
- Immeubles commerciaux	29'563	0	0	29'563	
- Immeubles artisanaux et industriels	19'573	0	0	19'573	
- Autres	21'694	0	0	21'694	
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
	31/12/2018	482'113	4'226	856	487'195
	31/12/2017	480'553	3'886	519	484'958
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)					
	31/12/2018	475'170	3'972	805	479'947
	31/12/2017	473'104	3'653	0	476'757
Hors bilan					
Engagements conditionnels	30	4'597	0	4'627	
Engagements irrévocables	35'698	2'900	0	38'598	
Total du hors bilan					
	31/12/2018	35'728	7'497	0	43'225
	31/12/2017	45'272	4'300	0	49'572

CRÉANCES COMPROMISES

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31/12/2018	2'648	2'072	576	576
31/12/2017	5'477	3'911	1'566	1'566

5.2 Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

ACTIFS	2018 en CHF	2017 en CHF
<i>Opérations de négoce</i>		
Titre de dettes, papier/opérations du marché monétaire	0	0
Titres de participation	5'159	6'071
Métaux précieux et matières premières	0	0
Autres actifs du négoce	0	0
Total des opérations de négoce	5'159	6'071
<i>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</i>		
Titres de dettes	0	0
Produits structurés	0	0
Autres	0	0
Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0
Total des Actifs	5'159	6'071
- dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0

5.3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture			
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Instruments de taux							
SWAPS					1'040	72'000	
Devises / métaux précieux							
Contrats à terme							
Titres de participation/indices							
Options (OTC)		4	875				
Total avant prise en compte des contrats de netting							
	31/12/2018	0	4	875	0	1'040	72'000
	31/12/2017	0	5	813	0	578	55'000
				Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)		
Total après prise en compte des contrats de netting							
	31/12/2018			0		1'044	
	31/12/2017			0		583	

5.4 Immobilisations financières

REPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Valeur comptable		Juste valeur	
	2018 en CHF	2017 en CHF	2018 en CHF	2017 en CHF
Titres de créance	8'189	10'144	8'284	10'468
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	8'185	10'141	8'284	10'468
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	0	0	0	0
Titres de participation	0	0	0	0
Métaux précieux	4	4	0	0
Immeubles	1'660	515	1'660	515
Total	9'853	10'663	9'944	10'983
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0	0	0

REPARTITION DES CONTREPARTIES SELON LA NOTATION

	Investissements sûrs	Qualités moyennes	Investissements spéculatifs	Investissements extrêmement spéculatifs	Défaut de paiement	Sans notification
Valeur comptable des titres de créance	562	6'504	0	0	0	1'123

La banque se fonde sur les classes de notation externes.

5.5 Participations

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31/12/2017	Année de référence					Valeur comptable 31/12/2018
				Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Adaptations de valeur	
Participations									
Avec valeur boursière	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sans valeur boursière	2'428	-758	1'670	0	0	-36	0	0	1'634
Total des participations	2'428	-758	1'670	0	0	-36	0	0	1'634

Les désinvestissements 2018 sont dus à des cessions de participations de Riviera Finance.

Le calcul du prix de cession est décrit dans l'annexe 2. Principes de comptabilisation et d'évaluation.

Les participations au 31.12.18 de MCHF 1'634 correspondent à Riviera Finance.

5.6 Entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Capital social (en milliers de francs)	Part		Détenion	
			au capital	aux voix	directe	indirecte
Riviera Finance SA	Gestion de patrimoine	1'650	77.30%	77.30%	77.30%	77.30 %

5.7 Immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31/12/2017	2018					Valeur comptable 31/12/2018
				Change-ments d'affectation	Investis-sements	Désin-vestissements	Amortis-sements	Reprises	
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Immeubles à l'usage de la banque	2'835	-1'847	988	0	0	0	-179	0	809
Autres immeubles	8'395	-4'566	3'829	0	0	0	-83	2'557	6'303
Autres immobilisations corporelles	14	-14	0	0	0	0	0	0	0
Objets en «leasing» financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	11'244	-6'427	4'817	0	0	0	-262	2'557	7'112

5.8 Autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	2018 en CHF	2017 en CHF	2018 en CHF	2017 en CHF
Compte de compensation	1'040	578	0	0
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	0	0	0	0
Montant activé relatif aux autres actifs résultant des institutions de prévoyance	0	0	0	0
Impôts indirects	114	128	313	310
Comptes d'ordre	0	0	0	0
Badwill	0	0	0	0
Divers	32	26	28	94
Total	1'186	732	341	404

5.9 Situation économique de l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture / découvert	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31/12/2018	31/12/2017			31/12/2018	31/12/2017
Retraites populaires	100%	0	0	0	377	377	296

5.10 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	Etat au 31/12/2017	Utilisations conformes à leur but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31/12/2018
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour impôts latents	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques de défaillance	29	0	63	0	0	0	0	92
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	17'061	-1'290	-10'063	0	0	1'330	0	7'038
Total des provisions	17'090	-1'290	-10'000	0	0	1'330	0	7'130
Réserves pour risques bancaires généraux	3'845	0	10'000	0	0	0	0	13'845
Corrections de valeurs pour risques de défaillance et les risques pays	8'201	-1'180	0	0	0	242	-14	7'249
- dont corrections de valeurs pour risques de défaillance des créances compromises	1'566	-1'180	0	0	0	190	0	576
- dont corrections de valeurs pour les risques latents	6'635	0	0	0	0	52	-14	6'673

Des réserves latentes de MCHF 10'000 ont été reclassifiées dans les réserves pour risques bancaires généraux.
Les réserves pour risques bancaires généraux de MCHF 13'845 sont imposées fiscalement.

5.11 Capital social

	31/12/2018			31/12/2017		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
CAPITAL SOCIAL	en CHF		en CHF	en CHF		en CHF
Capital-actions / capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
- dont libéré	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
Total du capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769

Aucun sociétaire ne détient plus de vingt parts sociales, limite fixée par l'article 7 des statuts.

Selon l'article 17 des statuts, chaque sociétaire ne dispose que d'une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre de ses parts sociales.

5.12 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration, ainsi qu'aux collaborateurs

	Droits de participation				Options			
	Nombre		Valeur		Nombre		Valeur	
	31/12/2018 en CHF	31/12/2017 en CHF	31/12/2018 en CHF	31/12/2017 en CHF	31/12/2018 en CHF	31/12/2017 en CHF	31/12/2018 en CHF	31/12/2017 en CHF
Membres du conseil d'administration	43	51	43'000	51'000				
Organes	2	9	2'000	9'000				
Collaborateurs	16	9	16'000	9'000				
Total	61	69	61'000	69'000	0	0	0	0

5.13 Parties liées

	Créances		Engagements	
	31/12/2018 en CHF	31/12/2017 en CHF	31/12/2018 en CHF	31/12/2017 en CHF
Sociétés liées	0	0	1'060	1'687
Affaires d'organes	7'869	8'173	4'920	3'093

Les limites accordées aux organes s'élèvent à MCHF 7'869 au 31 décembre 2018.

5.14 Propres parts du capital et composition du capital propre

	Prix de transaction moyen	Nombre d'actions
	en CHF	en CHF
Propres actions au porteur le 01.01.2018	1'000	110
+ achats	1'000	75
- ventes	1'000	-54
Propres actions au porteur le 31.12.2018		131

5.15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	Echu :							
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	Total
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Actifs / Instruments financiers								
Liquidités	54'086	0	0	0	0	0	0	54'086
Créances sur les banques	22'291	0	0	0	0	0	0	22'291
Créances sur la clientèle	856	33'492	0	115	0	0	0	34'463
Créances hypothécaires	0	87'330	37'463	64'917	255'774	0	0	445'484
Opérations de négoce	5'159	0	0	0	0	0	0	5'159
Immobilisations financières	4'007	0	0	430	3'256	500	1'660	9'853
Total								
31/12/2018	86'399	120'822	37'463	65'462	259'030	500	1'660	571'336
31/12/2017	77'267	136'144	31'168	40'392	272'393	2'000	515	559'879
Fonds étrangers / Instruments financiers								
Engagements envers les banques	11	0	6'780	0	0	0	0	6'791
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	143'900	373'685	0	0	0	0	0	517'585
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'044	0	0	0	0	0	0	1'044
Obligations de caisse	0	0	884	1'630	4'721	846	0	8'081
Total								
31/12/2018	144'955	373'685	7'664	1'630	4'721	846	0	533'501
31/12/2017	137'045	362'368	10'907	2'357	6'737	985	0	520'399

6. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS HORS-BILAN

Montants en milliers de francs

6.1 Engagements conditionnels

	31/12/2018	31/12/2017
	en CHF	en CHF
Engagements irrévocables	38'598	48'080
Autres engagements conditionnels	4'627	1'492
Total des engagements conditionnels	43'225	49'572

7. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Montants en milliers de francs

7.1 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

	31/12/2018	31/12/2017
	en CHF	en CHF
REPARTITION SELON LES SECTEURS D'ACTIVITE		
Opérations de négoce avec des clients commerciaux	0	0
Opérations de négoce avec des clients privés	0	0
Opérations de négoce pour propre compte	-358	1'017
Autres opérations de négoce	0	0
Total du résultat des opérations de négoce	-358	-1'017
RESULTAT PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR		
Résultat de négoce provenant des :		
Instruments de taux (y c. les fonds)	0	0
Titres de participation (y c. les fonds)	-690	919
Devises	332	98
Matières premières/métaux précieux	0	0
Total du résultat de négoce	-358	1'017

7.2 Charges de personnel

	31/12/2018	31/12/2017
	en CHF	en CHF
Salaires et appointements	-2'350	-2'332
Prestations sociales	-246	-205
Contributions aux institutions de prévoyance	-377	-296
Autres charges de personnel	-86	-73
Total des charges de personnel	-3'059	-2'906

7.3 Autres charges d'exploitation

	31/12/2018	31/12/2017
	en CHF	en CHF
Coût des locaux	-418	-375
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-829	-802
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations, ainsi qu'au leasing opérationnel	-28	-30
Honoraires de la société d'audit	-112	-98
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	-102	-95
- dont pour d'autres prestations de service	-10	-3
Autres charges d'exploitation	-949	-1'032
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	0	0
Total des autres charges d'exploitation	-2'336	-2'337

7.4 Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

Les produits extraordinaires se décomposent comme suit :

	31/12/2018
	en CHF
Excédent entre le prix moyen du stock et la cession de 51 participations	70
Dommages-intérêts alloués dans le cadre d'une procédure engagée contre les administrateurs d'un ancien client	341
Total	411

7.5 Impôts courants et latents

	31/12/2018	31/12/2017
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	-523	-621
Constitution de provisions pour impôts latents	0	0
Total des impôts	-523	-621
Taux d'imposition sur la base du résultat opérationnel	45.09%	37.33%

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'Assemblée
générale de la
Caisse d'Epargne
Riviera, société
coopérative,
Vevey

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Caisse d'Epargne Riviera, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de

recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art.

11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 25 mars 2019

BDO SA



Roland Loup
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable



Isabelle Cartier-Rumo
Expert-réviseur agréé

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

DEVOIRS DE PUBLICATION EN LIEN AVEC LES FONDs PROPRES ET LES LIQUIDITES

Selon Circ.-FINMA 2016/1

CHIFFRES CLÉS ESSENTIELS RÉGLEMENTAIRES

31/12/2018

31/12/2017

Fonds propres pris en compte

1	Fonds propres de base durs (CET1)	37'930	27'079
2	Fonds propres de base (T1)	37'930	27'079
3	Fonds propres totaux	43'430	42'579

Somme des positions pondérées en fonction du risque (RWA)

4	RWA	257'988	257'475
4a	Exigences minimales de fonds propres	20'639	20'598

Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)

5	Ratio des fonds propres de base durs (Ratio CET1)	14.702%	10.517%
6	Ratio des fonds propres de base (Ratio T1)	14.702%	10.517%
7	Ratio de fonds propres globaux	16.834%	16.537%

Exigence en volants CET1 du Comité de Bâle (en % des RWA)

8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)	1.875%	1.250%
9	Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle	0.000%	0.000%
10	Volant de fonds propres supplémentaires en vertu du risque systémique international ou national (%)	0.000%	0.000%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1	1.875%	1.250%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	8.703%	9.017%

Ratios-cibles de fonds propres selon FINMA

12a	Volants de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	2.500%	1.250%
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR)	1.189%	1.190%
12c	Ratio-cible en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.190%	8.195%
12d	Ratio-cible en T1 selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9.690%	9.695%
12e	Ratio-cible global de fond propres selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	11.690%	11.695%

Ratio de levier Bâle III

13	Engagement global	593'191	573'014
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6.39%	4.73%

Actifs liquides de haute qualité (HQLA)

15			
	Moyenne 1 ^{er} trimestre	36'600	31'760
	Moyenne 2 ^e trimestre	41'168	46'197
	Moyenne 3 ^e trimestre	36'955	52'376
	Moyenne 4 ^e trimestre	66'641	48'774

Flux nets de trésorerie

16			
	Moyenne 1 ^{er} trimestre	7'103	7'007
	Moyenne 2 ^e trimestre	7'475	7'173
	Moyenne 3 ^e trimestre	8'219	7'641
	Moyenne 4 ^e trimestre	8'926	7'467

31/12/2018 31/12/2017

Ratio pour la liquidité à court terme (LCR)

17		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	515.31%	453.28%
Moyenne 2 ^e trimestre	550.75%	644.07%
Moyenne 3 ^e trimestre	449.63%	685.46%
Moyenne 4 ^e trimestre	746.59%	653.20%

Ratio de financement (NSFR)

18 Refinancement disponible stable	525'625	510'221
19 Refinancement stable nécessaire	344'318	346'053
20 Ratio de financement NSFR	153%	147%

APERÇU DES POSITIONS PONDÉRÉES PAR LE RISQUE*Montants en milliers de francs*

	RWA 2018	RWA 2017	Fonds propres minimaux 2018
Risque de crédit	231'359	236'576	18'509
Risque de marché	1'538	5'200	123
Risque opérationnel	16'313	16'513	1'305
Montants en dessous des seuils pertinents pour la déduction (montant soumis à pondération de 250%)	0	0	0
Total	249'209	258'288	19'937

RISQUES DE CRÉDIT : QUALITÉ DE CRÉDIT DES ACTIFS*Montants en milliers de francs*

Au 31.12.2018	Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur /	Valeurs nettes
	Positions en défaut	Positions pas en défaut	amortissements	
Créances (sans les titres de dette)	2'648	484'548	7'249	479'947
Titres de dettes	0	0	0	0
Expositions hors bilan	0	43'224	0	43'224
Total	2'648	527'772	7'249	523'171

RISQUES DE CRÉDIT : APERÇU DES TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE*Montants en milliers de francs*

Au 31.12.2018	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit : montant effectivement couvert
Créances (sans les titres de dette)	856	479'091	0
Opérations hors bilan	0	43'224	0
Total	856	522'315	0
Dont en défaut	0	2'648	0

UNE BANQUE QUI RAYONNE

dans votre
région

 CAISSE
D'ÉPARGNE
RIVIERA
BANQUE DE PROXIMITÉ

www.ce-riviera.ch

 CAISSE
D'ÉPARGNE
RIVIERA

LA CER S'AFFICHE

Une sélection
d'affiches 2018.





Vevey

Caisse d'Epargne Riviera
Avenue Paul-Ceresole 3
CH – 1800 Vevey

T. +41 (0)21 925 80 25
F. +41 (0)21 925 80 20

Montreux

Caisse d'Epargne Riviera
Place du Marché 10
CH – 1820 Montreux

T. +41 (0)21 966 75 25
F. +41 (0)21 966 75 20

www.cer.ch
contact@cer.ch

Impressum

Graphisme

l'elixir sàrl
www.lelixir.ch

Photos

l'elixir sàrl
www.lelixir.ch
Looka
www.looka.ch
Miguel Bueno
Laura Morales
Aleksic Stefan

Photolithographie

BBH Huther & Partners
www.bbhgraphic.com

Impression

PCL Presses Centrales SA
www.pcl.ch

Papiers

Couverture: Profibulk 1.1, FSC, 300 g/m²
Intérieur: Profibulk FSC 150 g/m²

Tirage

780 ex.

Achevé d'imprimer en mars 2019.

CAISSE
D'EPARGNE
RIVIERA

www.cer.ch